

Marcel De Corte. *Le Commentaire de Jean Philopon sur le troisième livre du « Traité de l'Ame » d'Aristote*

Marie Delcourt

Citer ce document / Cite this document :

Delcourt Marie. Marcel De Corte. *Le Commentaire de Jean Philopon sur le troisième livre du « Traité de l'Ame » d'Aristote*. In: L'antiquité classique, Tome 5, fasc. 1, 1936. pp. 217-218;

http://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1936_num_5_1_3022_t1_0217_0000_2

Document généré le 24/01/2017

allusion à Aristote (p. 36) et à la *κάθαρσις*, mais le sens qu'il donne à la pensée du Stagirite est beaucoup trop vague : « une libération des passions ». Corneille déjà négligeait le *τοιούτων* qui détermine *παθημάτων*.

Avant l'appendice, l'exposé de M. Schuhl, n'atteint pas à cette forme synthétique que l'on réclame de toute conclusion. L'appendice est constitué par des notes complémentaires sur divers sujets traités dans le corps du livre : les tendances archaïsantes à Athènes aux IV^e et V^e siècles ; la notion de *σκηνογραφικόν* ; les origines de la perspective moderne ; l'expressionnisme dans les *Mémorables* (voir à ce sujet, DELATTE, *Le troisième livre des souvenirs socratiques de Xénophon*, Liège, 1933, chap. X, pp. 131-147), etc.

L'index de cet ouvrage de 123 pages couvre 40 pp. (mots grecs et latins ; noms propres ; choses et idées ; bibliographie). On s'étonnera peut-être de ne pas rencontrer le mot *ἦθος* dans l'index. Les ouvrages anciens et modernes, cités dans la bibliographie, ont réellement été utilisés, comme en fait foi la table des renvois aux pages du livre.

J. MEUNIER.

Marcel DE CORTE. *Le Commentaire de Jean Philopon sur le troisième livre du « Traité de l'Âme » d'Aristote*. Paris et Liège, 1934. Un vol. in-8° de xx-85 pp. 20 francs belges. (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*. Fasc. LXV).

Le tome XV des *Commentaria graeca in Aristotelem* contient le commentaire de Jean Philopon sur le *Traité de l'âme*. L'éditeur, Michel Hayduck, avait été frappé, en imprimant le texte, par la différence de style et de méthode entre le commentaire des deux premiers livres et celui du troisième, beaucoup plus sobre et plus bref. Il signalait aussi que, dans deux mss, une note dit que le troisième livre est *ἀπὸ φωνῆς Στεφάνου*. M. Hayduck se déclarait prêt à attribuer la parenté de ce troisième livre à Stéphane d'Alexandrie d'autant plus volontiers que ce livre présente des parentés de coupe et de vocabulaire avec le commentaire du *de Interpretatione* qui est certainement de Stéphane. Le troisième livre du *Traité de l'âme* de Jean Philopon était donc considéré comme ayant été expulsé par celui de Stéphane et, à cause de cela, perdu. M. Marcel De Corte, guidé par Mgr Pelzer, a retrouvé un décalque du texte grec dans deux mss de Rome qui portent ce titre : *Commentum Joannis grammatici super capitulum de Intellectu in libro tertio Aristotelis de Anima, translatum de graeco in latinum Viterbii a fratre Gill'o de Morbec ordinis predicatorum*. Voici comment M. De Corte reconstitue l'histoire de cette traduction : « Immédiatement avant 1270, saint Thomas se trouve aux prises avec le problème de l'intellect agent... Afin de répondre... à des adversaires qui lui reprochaient de présenter une interprétation contraire à celle des commentateurs grecs, il a dû demander à Guillaume de Moerbeke, son fournisseur attitré de

traductions, des transcriptions latines de divers commentateurs susceptibles d'appuyer l'interprétation exacte et anti-averroïste qu'il proposait de la pensée du Philosophe. Or, aucun commentateur, Thémistius excepté, ne pouvait lui fournir de meilleures armes que Philopon » (p XVI)

Le ms du Vatican qui contient la version de Moerbeke, avait été étudié par MM Birkenmayer et Grabmann. M. De Corte édite ici le texte en s'appuyant sur deux mss seulement. Un troisième, à Tolède, est connu. On en retrouvera probablement d'autres encore.

Guillaume de Moerbeke a fait dans de mauvaises conditions le travail que saint Thomas demandait de lui. Le grec diffus et alambiqué de Philopon était malaisé à décalquer en latin. De plus, le traducteur avertit dans un colophon qu'il n'a eu qu'un manuscrit taché d'eau et souvent illisible. Cet avertissement a permis à M. De Corte de faire deux jolies corrections. P. 44, l. 12, la version porte : *in aquis sensibilibus intelligibilia sunt*, ce qui n'a aucun sens. Remontant à l'original grec, M. De Corte suppose *ἐν ὕδασι αἰσθητοῖς τὰ νοητά ἐστίν* et corrige en *ἐν εἶδεσιν αἰσθητοῖς* ce qui aurait dû donner en latin : *in speciebus sensibilibus*. De même p. 50 l. 1, *aque potentia quidem sunt indivise* remonte probablement à *ὑδατα δυνάμει μὲν* pour *εἶδη τὰ μὲν δυνάμει*, ce qui aurait dû être traduit : *species potentia quidem*.

Les deux conjectures de M. De Corte sont certaines et il n'est pas de philologue qui ne serait heureux de les avoir trouvées. Seulement, elles devraient figurer dans les notes et non dans le texte. En effet, un éditeur a le droit d'effacer les fautes du copiste, mais non les fautes de l'auteur. Or, il est certain que Guillaume de Moerbeke avait écrit *in aquis* et *aquae*. C'est donc cette leçon que son éditeur *doit* nous offrir, fût-elle absurde et dénuée de sens. Corriger, c'est peut-être retrouver l'original grec, mais c'est risquer de nous induire en erreur sur la méthode de Moerbeke. Qu'il ait écrit par deux fois ce non-sens prouve qu'il cherchait à décalquer l'original avant de chercher à le comprendre. « Comment distinguer, dit M. De Corte, entre fautes de copiste et fautes du traducteur ? » L'exemple ci-dessus est justement un cas où la confusion est impossible et la lecture de l'apparat critique ne donne pas l'impression qu'on puisse jamais hésiter. En général, l'éditeur a trouvé dans l'un ou l'autre manuscrit une leçon intelligible, sinon toujours satisfaisante (je comprends mal quelle correction il a apportée p. 46, l. 32-33 et p. 59, l. 24). On regrette seulement qu'il n'ait pas donné une bibliographie sommaire et un bref commentaire. On connaît sa parfaite connaissance des questions aristotéliciennes. Il aurait pu, en quelques pages, nous donner d'utiles lumières à propos d'un texte qui en a besoin et, notamment, marquer la différence de tendance entre le troisième livre grec d'Étienne d'Alexandrie et celui de Philopon, désormais accessible, grâce à lui, dans le latin de Guillaume de Moerbeke.

Marie DELCOURT.